

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2014

Numéro de version 5

Révision: 18.06.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: **BICARBONATE DE SOUDE LE DROGUISTE**

· Code du produit: 0063

· No CAS: 144-55-8

· Numéro CE: 205-633-8

· Numéro d'enregistrement: 01-2119457606-32-xxxx

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Détergents de surface

Fabrication de produits chimiques

Parfumerie, cosmétique

Produit d'entretien, régulation du pH, adoucisseur d'eau...

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: Société CHARBONNEAUX BRABANT
Société P. BRABANT
Société FLOURENT BRABANT
Société BRABANT CHIMIE
Société HAUGUEL Saint Ouen
Société HAUGUEL Gonfreville

TEL: 03-26-49-58-70
TEL: 03-20-41-28-05
TEL: 03-20-41-28-05
TEL: 02-38-87-81-75
TEL: 01-30-37-00-04
TEL: 02-32-79-55-00

· Service chargé des renseignements: Service Sécurité de la société CHARBONNEAUX BRABANT
5 rue de Valmy - Z.I. Port Sec - BP 341
51062 REIMS CEDEX
Tel: 03 26 49 58 70
Courriel: chimie@charbonneaux.com

· Numéro d'appel d'urgence: ORFILA téléphone: 01 45 42 59 59
SAMU : 15
POMPIERS: 18
Pour connaître la liste des médecins de garde contactez le 15.
Emergency Number 112

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 *La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.*

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE *Néant.*

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: *Néant.*

· Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 *néant*

· Pictogrammes de danger *néant*

· Mention d'avertissement *néant*

· Mentions de danger *néant*

· Conseils de prudence *Tenir hors de portée des enfants.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.*

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit ne possède pas, ou n'engendre pas en cours d'utilisation, d'autres propriétés dangereuses qui ne feraient pas l'objet d'une classification selon le règlement (CE) n°1272/2008.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006.

· vPvB:

Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Substances

· No CAS Désignation: 144-55-8 BICARBONATE DE SOUDE

· Code(s) d'identification

· Numéro CE: 205-633-8

(suite page 2)

FR

Nom du produit: BICARBONATE DE SOUDE LE DROGUISTE

· SVHC

néant

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

- Après inhalation: *Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.*
- Après contact avec la peau: *Après utilisation, laver les mains à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.*
- Après contact avec les yeux: *Rincer les yeux, pendant 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un ophtalmologiste. Vérifier que la victime ne porte pas de verres de contact, les retirer.*
- Après ingestion: *Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir. Rincer la bouche à l'eau.*
- Indications destinées au médecin:
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires *Pas de traitement spécifique requis.*

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction: *Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.*
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
*Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone*
- **Conseils aux pompiers**
- Équipement spécial de sécurité: *Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.*
- **Autres indications**

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

· **Référence à d'autres sections**

- Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Eviter le contact avec la peau et les yeux.*
- Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.*
- Recueillir par moyen mécanique.*
- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.*
- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.*
- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.*

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger *Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Reporter l'étiquetage d'origine sur tout récipient utilisé pour un prélèvement.*
- Préventions des incendies et des explosions: *Les équipements appropriés pour faire face aux incendies, les déversements et les fuites doivent être facilement accessibles.*
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: *Ne conserver que dans le fût d'origine. N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.*
- Indications concernant le stockage commun: *Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides. Ne pas stocker avec les aliments.*
- Autres indications sur les conditions de stockage: *Stockeur au frais et au sec dans des fûts bien fermés.*
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour**

- **l'agencement des installations techniques:** *Sans autre indication, voir point 7.*

(suite page 3)

FR

Nom du produit: BICARBONATE DE SOUDE LE DROGUISTE

(suite de la page 2)

· Paramètres de contrôle	
· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	Néant
· DNEL	Information non disponible
· PNEC	Information non disponible
· Remarques supplémentaires:	Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
· Contrôles de l'exposition	Les mesures de contrôle appropriées pour un lieu de travail particulier dépendent de la façon dont le produit est utilisé et du potentiel d'exposition. Si les contrôles techniques et les modes opératoires ne sont pas efficaces dans la prévention ou le contrôle de l'exposition, les équipements de protections individuels, qui donnent des résultats satisfaisants, doivent être utilisés.
· Equipement de protection individuel:	
· Mesures générales de protection et d'hygiène:	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
· Protection respiratoire:	N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation. Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. Utiliser des appareils conformes à une norme approuvée.
· Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:	Attention! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée. Filtre P2
· Protection des mains:	Norme EN 374 Gants conseillés
· Matériau des gants	Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Gants en caoutchouc
· Temps de pénétration du matériau des gants	Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Il faut noter que la durabilité des gants de protection chimique peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré par la norme EN374 en raison des nombreux effets extérieurs spécifiques à un poste de travail.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales:	
· Aspect:	
Forme:	Poudre
Couleur:	Blanc
· Odeur:	Inodore
· Seuil olfactif:	Information non disponible
· valeur du pH (50 g/l) à 20 °C:	8,1-8,4
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair:	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	La substance n'est pas inflammable.
· Auto-inflammation:	Non déterminé.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité à 20 °C:	2,2 g/cm ³
· Masse volumique à 20 °C:	700-1,15 kg/m ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:	95 g/l
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité	
· Stabilité chimique	
· Décomposition thermique/conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Matières incompatibles:	Acides forts
· Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR
(suite page 4)

Nom du produit: BICARBONATE DE SOUDE LE DROGUISTE

(suite de la page 3)

11 Informations toxicologiques

· **Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë:**

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
- Par voie orale:
- Par voie cutanée:
- Par inhalation:

Information non disponible

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

· **Effet primaire d'irritation:**

- Corrosion cutanée / irritation cutanée:
- Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

· **Sensibilisation:**

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas d'effet sensibilisant connu.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT):**

- après une exposition répétée:
- après une exposition unique:

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

· **Toxicité par aspiration:**

Pas d'effet.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):**

- Cancérogénicité:
- Mutagénicité sur les cellules germinales:
- Toxique pour la reproduction:

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· Toxicité aquatique:

CE50 (écologique)	4100 mg/l (DAPHNIES) (48h) Daphnia magna
LC50 (écologique)	7700 mg/l (POISSONS) (96h) Oncorhynchus mykiss

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· Potentiel de bioaccumulation

Log Pow	NA (-) Non applicable, inorganique
---------	---------------------------------------

· Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

- Valeur DCO:
- Valeur DBO5:
- Indications générales:

Information non disponible

Information non disponible

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· PBT:

Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006.

· vPvB:

Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006.

· **Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Pour la manipulation des déchets, prendre les précautions définies aux chapitres 7 et 8.

Réutilisation ou recyclage lorsque c'est possible, sinon incinération selon les méthodes recommandées d'élimination.

· **Emballages non nettoyés:**

· Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Les emballages vides peuvent contenir des résidus dangereux.

Ne pas retirer l'étiquette de l'emballage tant qu'il n'est pas nettoyé.

Ne pas traiter l'emballage vide comme un déchets ménager.

Ne pas incinérer un emballage fermé.

14 Informations relatives au transport

· **No ONU**

- ADR, ADN, IMDG, IATA
- néant*

· **Nom d'expédition des Nations unies**

- ADR, ADN, IMDG, IATA
- néant*

(suite page 5)

FR

Nom du produit: BICARBONATE DE SOUDE LE DROGUISTE

(suite de la page 4)

- **Classe(s) de danger pour le transport**
- ADR, ADN, IMDG, IATA
- Classe néant
- **Groupe d'emballage**
- ADR, IMDG, IATA néant
- **Dangers pour l'environnement:** Non applicable.
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.
- **"Règlement type" de l'ONU:** -

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 voir chapitre 2
- Indications sur les restrictions de travail: Respecter les réglementations nationales applicables (ICPE, Code du travail, Maladies professionnelles...)
- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 Néant
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces informations ne dispensent pas l'utilisateur de contrôler le produit et n'engagent en aucun cas notre responsabilité quant à l'utilisation pour laquelle il le destine.
 Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
 Pour la France, en cas d'intoxication, appelez le Centre Antipoison (de préférence de votre région) ou le SAMU (15)
 Angers: 02 41 48 21 21 - Bordeaux: 05 56 96 40 80
 Lille: 0 825 812 822 - Lyon: 04 72 11 69 11
 Marseille: 04 91 75 25 25 - Nancy: 03 83 32 36 36
 Paris: 01 40 05 48 48 - Rennes: 02 99 59 22 22
 Strasbourg: 03 88 37 37 37 - Toulouse: 05 61 77 74 47

- Domaines d'application selon la directive 98/8/CE. Non concerné
- Acronymes et abréviations: RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR